AFFAIRES MILITAIRES

Le ministre de la guerre informe les candidats au grade d'officier de réserve et de l'armée territoriale dans l'intendance militaire, qu'il a décidé qu'un exemplaire des cours de l'enseignement purement technique (législation, administration générale, subsistances et hôpitaux), professés à l'école d'administration de Vincennes, serait déposé dans les bureaux de la direction de l'intendance militaire de chaque chef-lieu de gouvernement militaire ou de corps d'armée. A partir du 1er septembre 1884, les intéressés pourront s'adresser à M. l'intendant militaire, directeur du service de l'intendance du gouvernement ou du corps d'armée où ils résident et justifier de leur titre à se présenter aux examens d'officier de réserve ou de l'armée territoriale du service de l'intendance militaire. — S'ils réunissent les conditions voulues, lesdits cours leur seront communiqués par ce fonctionnaire, qui fixera le laps de temps pendant lequel ils pourront rester à leur disposition.

Armée territoriale — Par décision ministérielle du 13 mai 1884, M. Lecreux, capitaine au 1er régiment territorial d'infanterie a été désigné pour occuper un emploi d'adjudant-major audit régiment.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Conseil municipal. — Nous donnons plus loin le compte-rendu complet de la séance de dimanche.

Le carrousel qui devait avoir lieu dimanche, 18 mai, à Wattrelos, a été remis a cause du mauvais temps, à une date qui sera ultérieurement fixée.

La foire. — Il y a huit jours que la plupart des saltimbanques ont quitté Roubaix. Il était resté sur le champ de foire quelques fritures et des tirs à la carabine. Ils viennent, à leur tour, de disparaître. Le boulevard, compris entre l'ancien pont de l'Union et le pont Duriez, a donc repris son ancien aspect.

Concours colombophiles.—Voici le résultat du concours du dimanche 18 mai, organisé par la Société la « Chasse aux ours », établie chez Octave Decock, rue Jacquart.

Lâcher de cinq paniers de pigeons à sept heures quinze.

Encombrement de pigeons. — Beau temps. — Convoyeur Leman.

1er prix, 10 h. 19 m, 30 s., Helmont, P.; 2e, 10 h. 21 m. 27 s., Ernest Hermain, PP.; 3e, 10 h. 21 m. 38 s., Vanderheyden, PP; 4e, 10 h. 23 m. 53 s., J.-B. Maes, P; 5e, 10 h. 24 m. 27 s., Ch. Scamps, P; 6e, 10 h. 25 m. 50 s., Louis Renard, P; 7e, 10 h. 25 m. 38 s., Demile; 8e, 10 h. 26 m. 50 s., André Loons, PP; 9e, 10 h. 28 m. 33 s., Joseph Lematre.

Une disparition — Une fille de quatorze ans, Mlle Brachman, est disparue de chez elle, rue des Fondeurs, cour Houzé, depuis le 11 mai. On conçoit le désespoir des parents qui adoraient cette enfant. Voici son signalement : corsage et jupons noirs, tablier bleuté, sabots, cheveux blonds.

Un accident.—Aujourd'hui, à midi, un ouvrier, Julien Lepers, passait dans la rue de l'Espérance, pour se rendre chez lui, lorsque des ouvriers de MM. Sibon et Cᵉ demandèrent de les aider à faire rentrer un camion dans la cour de la maison Québec. Juilen Lepers se mit à pousser le véhicule avec les autres, mais il s'était si mal placé qu'il fut pris entre le timon et la muraille et reçut de graves blessures à la poitrine.

Il a été transporté à l'estaminet du *Bon Vivant* où les premiers soins lui ont été donnés. De là, il a été transporté à l'Hôtel-Dieu. L'état de Lepers est très grave, il est marié et père de plusieurs petits enfants.

Menus faits. — Dimanche soir, un journalier, Charles Look, s'est présenté au bureau central de police en déclarant qu'il était sans domicile. Interrogé par le brigadier de service, il raconta qu'il était en résidence forcée à Steenwoorde, près d'Hazebrouck. Il a été maintenu en état d'arrestation.

— Une femme, Léonce Vancasseghem, a été arrêtée hier, pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Ephémérides de la charité roubaisienne.— 19 mai 1609. — Quittance donnée à l'hôpital Ste-Elisabeth de Roubaix de la somme de 5.000 livres parisis, prix d'achat d'un manoir et de 3 bonniers de terre, à Mouscron et à Luingnes, tenus de la seigneurie de St-Pierre de Lille et de la comté de Mouscron, et provenant des héritiers de Arnould et de Marie Ducoulombier. (Archives de Roubaix, gg. 287 f° 36 v°)

19 mai 1704. — Remboursement de l'hôpital Ste-Elisabeth de Roubaix d'une lettre de rente de 800 florins au profit de Bon Delereux. La prieuse de l'hôpital déclare que ces 800 florins proviennent de deux lettres de rente, l'une de 500 florins, et l'autre de 300 florins, en capital, qui lui ont été précédemment remboursées. (Archives de Roubaix, gg. 287, f° 39, n°).

19 mai 1868. — Le conseil municipal émet l'amis qu'il y a lieu d'autoriser la fondation, à Roubaix de l'œuvre des crèches pour les petits enfants des ouvriers par Mme Constantin Descat et spécialement de l'ouverture de la crèche Ste-Eugénie dans une partie des bâtiments rue de Blanchemaille, abandonné par le bureau de bienfaisance, et appelle de tous ses vœux la création de plusieurs autres crèches dans les differents quartiers de la ville. (Archives de Roubaix, D I (a) n° 17, p. 385).

TOURCOING

Linselles. — Jeudi, vers quatre heures et demie du soir, une brillante cavalcade, composée de quatre-vingt jeunes gens de la commune de Linselles, s'est rendu au devant de Sa Grandeur Mgr de Lydda, qui arrivait de Wervicq-sud et se rendait en cette commune pour la tournée de confirmation. Monseigneur est arrivé vers cinq heures et demie.

La commune de Linselles, qui espérait recevoir pour la première fois la visite de Mgr l'archevêque, malheureusement empêché pour raison de santé, avait préparé au premier prélat du diocèse une magnifique réception. A différents endroits du parcours, des arcs de triomphe avaient été élevés, 250 sapins ornés de draperies ou de fleurs avaient été plantés dans l'agglomération, des guirlandes de buis s'étendaient de chaque côté des rues, toutes les maisons étaient décorées et garnies d'étendards, de banderolles et d'oriflammes.

Le vendredi, à neuf heures du matin, les autorités municipales, les marguilliers, la société de musique et la compagnie des sapeurs-pompiers se sont rendus au presbytère pour faire une visite officielle à Monseigneur, puis le cortège auquel se sont joints les dames de la conférence de Saint-Vincent-de-Paul, les jeunes gens du patronage, les jeunes filles de la réunion dominicale et les enfants qui se préparaient à la confirmation, s'est dirigé processionnellement vers l'église suivi d'une foule considérable.

L'église avait été magnifiquement décorée pour cette circonstance. Monseigneur, après une courte allocution et les cérémonies d'usage, a administré le sacrement de confirmation et le cortège a reconduit au presbytère, dans le même cérémonial Mgr de Lydda, qui est aussitôt monté en voiture et s'est dirigé vers Bousbecque, escorté encore d'un grand nombre de cavaliers.

Il circule, dans notre ville, des fausses pièces de 5 francs à l'effigie de Léopold, et au millésime de 1873.

La gendarmerie de Mouscron a fait une bonne capture. Elle a arrêté hier, le nommé Lecomte, âgé de 21 ans, qui avait déserté à l'étranger et qui est inculpé de nombreux vols commis à Tourcoing.

M. Henri Bonnel, domicilié rue du Blanc-Seau, a trouvé un cheval roux, et le tient à la disposition de son propriétaire.

Une contravention a été dressée à la charge d'un cafetier de la rue de Guisnes pour avoir donné une soirée chantante sans autorisation.

Ephéméride Tourquennoise. — 19 mai 1401. — Baudouin de Lannoy, seigneur de Molambaix et de Tourcoing, se rend à Malines pour assister à la fête de la Toison-d'Or.

Le lendemain, accompagné de plusieurs officiers de l'ordre, il se rend chez Philippe-le Beau, témoin pour la première fois de cette auguste solennité. (Voir l'histoire des seigneurs de Tourcoing)

LILLE

Concours agronomique et betteravier de 1884.— Voici le programme de ce concours tel qu'il a été arrêté dans la dernière séance de la Société des agriculteurs du Nord :

« Des récompenses seront accordées :

» 1° Aux cultivateurs qui auront fait des carrés d'essai d'une étendue suffisante pour que les résultats en soient concluants et entrepris des expériences, afin de se rendre compte des meilleures espèces de betteraves et de l'efficacité des engrais qui conviennent à cette racine ;

» 2° Aux cultivateurs qui auront obtenu dans leur culture les meilleurs rendements en betterave, conformément aux programmes déjà édictés à ce sujet en 1883;

» 3° Aux fabricants de sucre qui auront acheté la betterave à la qualité et l'auront payée sur cette base;

» La Société décide en outre que des récompenses seront accordées :

» 1° Aux cultivateurs qui se seront distingués par la bonne tenue de leurs fermes et notamment par les méthodes qu'ils auront employées pour la production et la conservation du fumier;

» 2° Aux cultivateurs qui, dans l'ensemble de leur exploitation, auront prouvé qu'ils se sont le mieux rendu compte des sols qu'ils cultivent, ainsi que des engrais et amendements qui conviennent à leurs terrains et des époques où ces engrais doivent être appliqués.

» Une récompense pourra être accordée à l'auteur d'une brochure dans laquelle seront étudiés les moyens les plus efficaces pour améliorer la betterave dans le département du Nord.

» Les cultivateurs sont prévenus que l'an prochain il y aura un concours pour le blé et autres cultures. On exigera, pour le blé, que la déclaration soit faite au mois de septembre 1884. »

Tentative d'assassinat. — Lundi, vers une heure de l'après-midi, une horrible tentative d'assassinat a été commise sur un enfant de 15 ans.

Ivo Mestaght, 31 ans, né à Iseghem, cordonnier, marié, demeurant rue Mazagran, 31, a frappé d'une façon horrible la nommée Juliette Vandenbosche, fille de Vandenbosche, cabaretier, rue Marchand, 33.

Cette jeune fille a reçu cinq coups de tranchet.

Après avoir reçu les premiers soins de M. Paux, médecin, elle a été transportée chez ses parents.

On pense qu'elle ne mourra pas de ces blessures.

L'accident de la rue Nationale. — Il parait que la jeune servante qui a été trouvée pendue, aimait à jouer à la balançoire. Elle avait accroche, dans la cave, une corde sur laquelle elle s'asseyait et se faisait ainsi bercer dans le vide.

C'est à cette corde qu'elle a été trouvee pendue. On ne sait encore comment expliquer cet accident.

CONSEIL MUNICIPAL DE ROUBAIX

Séance du dimanche 18 mai 1884

Installation des conseillers élus les 4 et 11 mai

(Compte-rendu analytique du *Journal de Roubaix*)

La séance est ouverte à 11 heures du matin.

Le public est très nombreux. Il y a deux cents personnes environ, parmi lesquelles plusieurs anciens conseillers

M. Léon Allart fait son entrée. Il procède à l'appel nominal.

Sont présents : MM. Roussel.— Vinchon.— Martel Delespierre.— Faidherbe.— J.-B. Pennel.— Paul Watine. — Comerre. — Salembier. — Lagache — Dupire. — Harinkouck.— Heyndrickx. — Destombes.— Legrand.— Reboux. — Ernoult.— Derville. — Buisine.— Chéron.— Fauvarque.— Leclercq.— Senneville.— Roche.— Cordonnier.— Delannoy.— Destombes. — Pollet-Desquiens. — Cuvelier.— Béghin-Bonnave.— Carrette.— Louage.— Descamps. Sandevoir.— Orange.— Dazin.— Baas.

M. Léon Allart donne lecture d'une lettre par laquelle M. Pierre Catteau exprime le regret qu'une indisposition l'empêche d'assister à la séance.

M. Léon Allart lit ensuite ce qui suit :

« Messieurs,

» Les électeurs, convoqués dans leurs comices par arrêté préfectoral du 14 avril 1884, ont procédé, le 4 mai, aux élections en vue du renouvellement intégral du conseil municipal.

» Un seul candidat, M. François Roussel, a réuni, lors de cette élection, la majorité absolue, 4761 suffrages sur 11664 électeurs inscrits et 8529 votants, et a été proclamé élu ; il est, de ce fait, inscrit le premier au tableau.

» Un deuxième tour de scrutin a eu lieu dimanche dernier 11 mai ; il a produit les résultats suivants :

» Electeurs inscrits, 11664; votants: 8397.— MM. Vinchon 4373. — Martel-Delespierre 433 — Faidherbe 4292. — J.-B. Pennel 4289. — Paul Watine 4287,— Comerre 4285. — Salembier 4263. — Lagache 4259. — Dupire 4256. — Harinkouck 4254. — Heyndrickx 4243. — Destombes 4249. — Legrand 4248. — Reboux 4240. — Ernoult 4234. — Derville 4232 — Buisine 4231. — Chéron 4222, — Fauvarque 4209. — Leclercq 4207. — Senneville 4201. — Roche 4195. — Cordonnier 4130. — Delannoy-Destombes 4125. — Pollet-Desquiens 4124. — Cuvelier 4098. — Béghin 4095. — Pierre Catteau 4087.— Carrette, 4071.— Louage 4064.— Descamps 4057. — Sandevoir 4034. — Orange 4005. — Dazin 4005.— Baas 3994.

» Cette élection complémentaire porte à 36 le nombre des conseillers élus; le Conseil est donc numériquement constitué. J'ai donc l'honneur, conformément aux dispositions de l'arrête préfectoral du 5 mai 1884 et des articles 48 à 77 de la loi du 5 avril, de déclarer installés dans leurs fonctions les conseillers municipaux dont les noms suivent, issus des elections des 4 et 11 mai 1884 :

» MM. Roussel. — Vinchon. — Martel-Delespierre. — Faidherbe. — J.-B. Pennel. — Paul Watine. — Comerre. — Salembier. — Lagache. — Dupire. — Harinckouck. — Heyndrickx. — Destombes. — Legrand. — Reboux. — Ernoult. — Derville. — Buisine. — Chéron. — Fauvarque. — Leclercq. — Senneville. — Roche. — Cordonnier. — Delannoy-Destombes. — Pollet-Desquiens. — Cuvelier. — Béghin. — Catteau. — Carrette. — Louage. — Descamps. — Sandevoir. — Orange.— Dazin. — Baas.

» En remettant entre vos mains la conduite des affaires de la ville, je répondrai, Messieurs, à une allégation qui a été produite, touchant ma gestion financière, et qui doit être réfutée dans cette enceinte même. J'y répondrai en vous donnant un rapide aperçu de la situation budgétaire que je laisse à mon successeur dans les fonctions de Maire de Roubaix.

» Le reliquat à la clôture de l'exercice 1881 était de.	235.305,94
» L'excédent des recettes de l'exercice 1882 était de	222,099,39
» Celui de 1883 était de.	871,686,49
» Les « reste a recouvrer » de 1883 sont de.	839,666,16
» L'exédent accusé au budget primitif de 1884 est de.	42,812,67
» Ce qui porte le total des ressources à.	2,211,570,65
» Les sommes à payer sont de. .	2,046,741,52
» Ce qui laisse un excédent de ressources disponibles de.	164,829,14
» A cela, il convient d'ajouter :	
1° Une somme de. . . . . . . prévue par l'article 133 du budget primitif de 1884 et ne faisant pas besoin pour servir les intérêts de l'emprunt de 10,000,000 au 31 janvier 1884 attendu que le complément de cet emprunt n'était pas réalisé à cette date;	27,029,29
» 2° Une somme de. . . . . . prévue à l'article 78 du budget primitif de 1884 (fourneaux économiques.) et non employee à ce jour;	42,000,00
» Ces ressources additionnées forment entre elles un total de.	233,858,43

« Il convient de vous faire observer, en outre, que les recettes du budget de 1884 sont prévues au-dessous de leur rapport, et les dépenses au-dessus des besoins; de ce chef, les chiffres ci-dessus enoncés ne pourront que s'accroître par les fonds à annuler faute d'emploi à la clôture de l'exercice.

» Les comptes, que je viens de vous énumérer, sont, conformément aux prescriptions de l'article 58 de la loi du 5 avril 1884, à la Mairie, à la disposition de tous les citoyens qui veulent en prendre copie totale ou partielle.

» J'ai la conviction que ces éclaircissements dissiperont, dans votre esprit, les doutes que l'allégation dont il s'agit aurait pu y faire naître; je m'en remets, à cet égard, à votre loyauté.

» Je remets maintenant, pour la continuation de l'ordre du jour, la présidence de l'assemblée à M. Martel-Delespierre, doyen d'âge, conformément aux prescriptions de l'article 77 sus-visé de ladite loi du 5 avril 1884. »

M. Allart quitte la salle.

M. Martel-Delespierre demande au conseil de procéder à la nomination du secrétaire. Le dépouillement du scrutin donne le résultat suivant.

Votants : 33; M. Alfred Reboux, 32 voix; M. Louis Cordonnier, 1 voix.

M. Alfred Reboux, élu secrétaire, prend place à la table de l'administration.

Le scrutin est ouvert pour l'élection du maire. Le résultat donne : votants, 35; M. Julien Lagache, 34 voix; M. Alexandre Vinchon, 1 voix.

En conséquence, M. Julien Lagache est élu maire de Roubaix. (Applaudissements parmi les conseillers et dans le public.)

M. Martel-Delespierre invite le nouveau maire à venir prendre place au fauteuil de la présidence, et lui dit, en se retirant : « Espérons que nous aurons, en vous, un maire chéri de tous les Roubaisiens. »

M. JULIEN LAGACHE, en prenant place au fauteuil, remercie le vénérable doyen d'âge, M. Martel-Delespierre. Il ajoute : « Nous sommes heureux de posséder parmi nous un homme qui, pendant sa longue carrière, a toujours été un modèle de vertus civiques et de dévouement à ses concitoyens. »

Sur l'invitation de M. le maire, le Conseil procède ensuite successivement à la nomination des cinq adjoints. Voici les résultats **des scrutins :**

1er *adjoint* : votants, 35 ; M. Alexandre Vinchon, 34 voix, élu ; M. Alexandre Faidherbe, 1 voix.

2e *adjoint* votants, 35 ; M. Alexandre Faidherbe, 34 voix, élu ; M. J.-B. Pennel-Wattine, 1 voix.

3e *adjoint* : votants, 35 ; M. J. B. Pennel-Wattine, 33 voix, élu ; M. F. Roussel, 1 voix ; M. P. Destombes, 1 voix.

4e *adjoint* : votants, 35 ; M. Pierre Destombes, 32 voix, élu ; M. Paul Watine, 2 voix ; M. J.-Bte Pennel-Wattine, 1 voix.

5e *adjoint* : votants, 35; M. Paul Watine, 34 voix, élu ; M. Louis Cordonnier, 1 voix,

M. le maire prie MM. les adjoints de prendre place à la table de l'administration.

M. le maire s'adressant ensuite à ses collègues du conseil, s'exprime en ces termes :

« Je vous suis très reconnaissant de l'honneur que vous me faites en m'appelant à occuper les fonctions de maire de Roubaix.

» Le vote que vous venez d'émettre m'impose une mission dont je ne me dissimule pas toutes les difficultés. Je serais effrayé d'avoir à remplir une charge aussi lourde, si je ne pouvais compter sur votre bienveillant concours et sur les conseils éclairés de messieurs les adjoints que vous venez de nommer, et que je suis heureux d'avoir pour collaborateurs.

» Le devoir de la nouvelle administration municipale est de consacrer tous ses efforts à la réalisation du programme qui a reçu l'approbation de la majorité des électeurs de Roubaix.

» Nous ne perdrons jamais de vue que nous avons promis :

» De tenir la politique éloignée des affaires de la ville ;

» De faire régner l'ordre dans les finances ;

» De veiller au respect de la liberté religieuse et de la liberté scolaire ;

» De nous occuper, avec un dévouement constant, des intérêts des ouvriers.

» Nous nous efforcerons d'entretenir les meilleurs rapports avec les représentants du gouvernement, en écartant les causes de conflit. Nous défendrons devant eux avec une respectueuse fermeté les intérêts de la ville.

» C'est en nous inspirant de ces idées que nous allons nous mettre résolûment à l'œuvre. Nous n'aurons qu'un seul but, celui d'être utiles à nos concitoyens. (Applaudissements.)

M. Alfred Reboux demande la parole, pour donner lecture de l'ordre du jour suivant :

« Le Conseil,

» Prend acte de l'exposé financier qui lui a été soumis au nom de l'administration précédente ;

» Décide d'en confier l'examen à une commission qui sera ultérieurement nommée ;

» Et passe à l'ordre du jour. »

Cette proposition, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

M. LE MAIRE, déclare ouverte la session de mai. Le jour de la prochaine séance sera ultérieurement fixé.

La séance est levée à 11 heures 45.

NOMINATIONS DES MAIRES ET ADJOINTS

du département du Nord

Tourcoing

30 conseillers étaient présents à la séance ouverte à 11 heures 1/4. M. Hassebrouck a été élu maire par 24 voix. M. Lehoucq a été nommé adjoint par 29 voix. M. Sasselange, par 27 voix et M. Lefrançois, à la place de M. Leloir, qui a été élu le premier par 29 suffrages, mais n'a pas accepté à cause de son âge avancé.

La Madeleine

MM. Crepelle-Fontaine, maire ; J.-B. Galley. Leclercq-Herteman, adjoints.

Loos

MM. Billon, maire ; Deleplanque, Denoyelle, adjoints.

Marquette

MM. Despretz, maire ; Desrameaux, Goeman. adjoints.

Haubourdin

MM. d'Hespel, maire ; Rose, Waymel, adjoints.

Hallennes-lez-Haubourdin

MM. Amédée Plasel, maire ; Choquet, adjoint.

Hellemmes

MM. Castel, maire ; Decalonne, Toussaint et Dewas, adjoints.

Lambersart

MM. Bailly, maire ; Wambre, Taquet, adjoints.

Lesquin

MM. Descat, maire ; Marchand, adjoint.

Lezennes

MM Lainé, maire ; Blondel, adjoint, républicains.

Monchaux

MM. Mathis, maire ; Carlier, adjoint.

Mons-en-Barœul

MM. Delemar, maire ; Spriet, adjoint.

Wambrechies

MM. Sénélar, maire ; Delau et Salembier, adjoints, conservateurs.

Wattignies

MM. Desrousseaux, maire ; Crépin et Briffaux, adjoints.

Willems

MM. Delattre, maire ; Pottier, adjoint.

Fournes

MM. Behague, maire; Selosse, adjoint.

Phalempin

MM. Coget, maire; Therin, adjoint.

Camphin-en-Pévèle

MM. le comte de Brigode, maire: Vernier-Damier, adjoint

Halluin

M. Lemaître-Bonduelle, maire; MM Phalempin, E. Lemaire.

Quesnoy-sur-Deûle

M. Dervaux J.-B., maire, MM. Bodé, Delannoy. adjoint.

Erquinghem-Lys

MM. Decherf Louis, maire; Guison Dominique, adjoint.

Cysoing

MM. Desmons, maire; Oudart, Olivier, adjoints.

Sailly-lès-Lannoy

MM. Charles Bouchery, maire; Deleplanque, adjoint.

Toufflers

MM. J.-B. Deleplanque, maire; Pierre Fin, adjoint.

Hem

MM. Leuridan, maire; Franchomme, Braquaval, adjoints.

Lannoy

Le Conseil municipal de Lannoy, a renommé, à l'unanimité, maire, M. Mulliez-Dewailly, et adjoint, M. Bétremieux-Quint.

Lys

MM. Louis Bouteny; J.-B. Constant, Echevin, adjoints.

Fretin

MM. Wasselin du Parc, maire : Louis Chuffart, adjoint.

Sequedin

MM. Corenwinder, maire ; Jules Sis, adjoint.

Mouchin

MM. Varlet-Nicolle, maire; Dumoulin, adjoint.

La Bassée

MM. Cousin, maire; Cordier-Lambert, Leroy-Beghin, adjoints.

Marcq-en-Barœul

MM. Augustin Delesalle, maire ; Félix Gouliard, Fremaux, adjoints.

Pont-à-Marcq

MM. Florian Bulteau, maire ; Désiré Brulin, adjoint.

Linselles

MM. Dhalluin, maire ; Ducatteau et Demarcq, adjoints.

Wasquehal

MM. Droulers, maire ; Brulois et Tiberghien, adjoints.

Bousbecque

MM. Jean Dalle, maire ; Louis Delannoy, adjoint.

Croix

MM. Tuquet, maire; Segard, Florin, adjoints.

Annappes

MM de Montalembert, maire; Spriet et Delporte, adjoints.

Avelin

MM. des Rotours, maire ; Lecouffe, adjoint.

Bersée

MM. Hovine, maire ; Dubus, adjoint.

Ennevelin

MM. Favier, maire ; Mouveaux, adjoint.

Faches-Thumesnil

MM. Dehainault, maire ; Roussel et Marchand, adjoints ; tous trois républicains.

Fiers

MM. Masquelier, maire ; Duhamel et Leclercq, adjoints.

Frelinghien

MM. Toffart, maire ; Ducroquet, adjoint.

Mouveaux

MM. Varrasse, maire ; Lepers, adjoint.

Noyelles-lez-Seclin

MM. Debuchy, maire ; Chivoret, adjoint.

Péronne

MM. Deffontaines, maire ; Peronnes, adjoint.

Ronchin

MM. Debuesset, maire ; Descarpentries et Leman, adjoints.

St-André

MM. A. Legrand, maire ; Bailly, adjoint.

Sainghin-en-Weppes

MM. Binauld, maire ; Pierreux et Milleville, adjoints.

Templeuve

MM. E. Baratte, maire ; Dubreucq et Demesmay, adjoints.

Vendeville

MM. Delattre, maire ; Carré, adjoint.

Verlinghem

MM. Melisse, maire ; Lambelin, adjoint.

Werwicq-Sud

MM. Flipo, maire ; Dumorder et Serrims, adjoints.

Seclin

MM. Louis Desmazières, maire ; J.-B. Pinte, Edouard Desurmont, adjoints.

Wavrin

MM. D'Hespel, maire; Conia, Lenglart, adjoints.

Anstaing

MM. Ernest Delaoutre maire ; Louis Dufay, adjoint.

Marquillies

MM. Alexandre Coget, maire ; J.-B. Delemer, adjoint.

Comines

M. Lauwick Van Eslande, maire ; MM. Meurillon et Hassebroucq-Lievin, adjoints.

Dunkerque

La nouvelle municipalité a été nommée hier, elle se compose de M. Gustave Lemaire, maire, Deloul, 1er adjoint, Alfred Dumont, 2e adjoint. Il manque 211 habitants à Dunkerque pour que la ville ait trois adjoints.

Le choix de cette administration est généralement approuvé. Le nouveau maire a fait un discours qui a été fortement applaudi. Il manquait cinq conseillers à la séance. Le programme des affaires à traiter, présenté par le maire, a reçu l'approbation générale. Il est question des grands travaux du port, de la révision du réglement de voirie et du péristyle de St-Eloi. La séance a été très calme, aucun cri malséant et le public nombreux s'est retiré fort satisfait.

C'est l'ancien maire, M. Lebleu, qui a procédé aux préliminaires de l'installation.

Solre-le-Château

MM. Legrand-Bever, maire; Edouard Lamelin, Louis Michaux, adjoints.

Dompierre

MM. Aimé Harmant, maire ; Thomas Pecqueur, adjoint.

Feignies

MM. Léopold Derkenne, maire ; Léonard Moreau, Dursent, adjoint.

Coudekerque-Branche

M. Clerc, maire; MM. Pieters Henri, Vanlerberghe Alphonse, adjoints.

Bergues

M. Claves, maire; MM. Carpentier Arthur, Vermeulen Paul, adjoints.

Bourbourg-ville

MM. Vandenbroucque Jeremi, maire; Cronier Alexandre, adjoint.

Gravelines

M. Demarle-Fetel, maire; MM. Voituriez, Leurette, adjoints.

Saint-Pol-les-Dunkerque

M. Vancauwenberghe, maire; MM. Depaepe François, Loosdregt Louis, adjoints.

Grand-Port-Philippe

MM. Carney Eugène, maire; Leprêtre Joseph, adjoint.

Lieu Saint-Amand

MM. Marmerin, maire; Gossez Fernand, adjoint.

Château-L'Abbaye

MM. Camberlin Arthur, maire; Jouveneau J.-B. adjoint.

Querenaing

MM. Tamboise Augustin; maire; Monchicourt, adjoint.

Douchy

MM. Sorcaux Olivier, maire; Doremieux, adjoint.

Mortagne

MM. Joseph de Bretagne, maire; Auguste de Bourière, adjoint.

Artres

MM. Albert d'Haussy, maire; Alex. Dewattinne, adjoint.

Lourches

MM. Charles Blaise, maire; Ildefonse Fleury, Clavier Delbecq, adjoints.

Anzin

MM. Léopold Jacquemin, maire; Laurent Laurent, Henri Lobert fils, adjoints.

Mastaing

MM. Clément Coquelle, maire ; Joseph Danquigny, adjoint.

Hergnies

MM. Louis Dupas, maire; Florent France, Louis Dubrulle, adjoints.

Raismes

MM. Ferdinand Lepez, maire ; Emile Gripon et Jules Mariaux, adjoints.

Vieux-Condé

MM. Victor Scohier, maire; Charles-Louis Frère et J.-B. Degaugue, adjoints.

Wavrechain-sous-Faulx

MM. François Leleu, maire, et Hippolyte Dolet, adjoint.

Onnaing

MM. Victor Freville, maire ; Charles Leroux et François Notredame, adjoints.

Denain

MM. Florentin Deschanvres, maire ; Elie Payen et J.-B. Levêque, adjoints.

Fresnes-sur-Escaut

MM. Léon Ténard, maire; Michel Guist et Joseph Ville, adjoints.

Condé

MM. Castiau, maire ; Lefebvre, Abrassart, adjoints.

St-Amand

MM. Bruneau-Flour, maire ; Jonathan Davaine, Joseph Biller, adjoints.

Aniche

MM. Louis Dewez, maire ; Adolphe Poussin, Désiré Dubrulle, adjoints.

Somain

MM. Hollecque, maire ; Mansart, Gustave Pennequin, adjoints.

Orchies

MM. Sturne, maire ; Charles Dufossé, Herbo, adjoints.

Jeumont

MM. Alexandre Hannequart, maire ; Louis Souflette, Florimond Wautier, adjoints.

Wignehies

MM. Victor Poulet, maire ; Désiré Dupont, Matrenghem, adjoints.

FEUILLETON DU 20 MAI — (N° 19.)

L'ESPIONNE

XIII

— Elle va bien mieux, fit-il; bon courage, mon petit ange; dans quelques jours vous serez assez bien pour être transportée chez votre père.

— Je ne vous quitterai plus, n'est-ce pas ? dit-elle.

— Jamais ! répondit-il.

— Avez-vous quelques nouvelles prescriptions à ordonner, demanda la supérieure, qui avait assisté à la scène.

— Rien à ajouter aux anciennes ordonnances; ne refusez pas à la malade ce qu'elle désirera.

Hortense avait entendu, et, regardant tendrement son père, elle dit :

— Puisque je vous ai retrouvé, je ne veux rien de plus !

Le docteur sortit; M. de Noireterre le suivit pour l'interroger.

Lorsqu'ils furent seuls, il lui demanda la vérité, quelque cruelle qu'elle put être.

— Il vaut mieux que vous la connaissiez tout de suite, car le dénouement approche.

— La mort ?

— Hélas ! toute la science que je possède est impuissante pour faire durer une lampe qui s'éteint faute d'huile.

— Oh ! mon Dieu !

— Faites appel à toute votre énergie, continua le docteur, vous allez en avoir besoin. Le pouls que je viens de consulter diminue sensiblement, le cœur bat à peine; rentrez, car elle va s'éteindre sans souffrance.

Le malheureux fit un effort pour ne pas s'affaisser; comme un acteur qui se compose une figure, il contraignit la sienne à grimacer une tranquillité mensongère; il reprit sa place près du lit, et, d'une voix douce comme une caresse, il dit à la pauvre enfant :

— Ne parlons plus, ma chérie, il ne faut pas abuser de tes forces pour pouvoir être plus tôt remise.

Elle répondit par un sourire, et ses yeux fixés sur le cher voyageur ne le quittèrent plus. Elle l'enveloppait comme pour en prendre possession.

Au bout de quelques instants, elle ajouta :

— Il y a un brouillard dans la chambre, je ne vous aperçois presque plus.

Ce furent ses dernières paroles, le regard s'était éteint, et un dernier souffle sortit de sa poitrine.

Sœur Véronique qui avait tout compris, se leva, ferma les paupières, ramena le drap sur le visage et prononça cette simple parole :

— Elle est auprès de Dieu.

D'abord le marquis ne voulut pas le croire, il continuait à tenir dans sa main celle de sa fille que cependant il sentait glacée.

— Non ! non ! c'est impossible, s'écria-t-il en relevant vivement le drap, elle est simplement évanouie.

La religieuse approcha alors des lèvres une petite glace, et elle la retira sans qu'elle fût ternie.

— Vous voyez, dit-elle, il ne nous reste plus qu'à prier, plus pour nous que pour elle, car elle est dans le séjour de l'éternelle béatitude.

Elle alluma deux flambeaux qu'elle plaça sur la table, près du lit, détacha le crucifix pendu à sa ceinture, et le plaça entre les mains raidies de la morte.

Puis elle se mit à genoux et, à haute voix, récita les dernières oraisons.

M. de Noireterre, agenouillé à côté d'elle, les répétait machinalement; il aurait voulu pleurer, mais cela ne lui était pas possible, il souffrait trop.

Il resta ainsi plus d'une heure ; tout d'un coup il se redressa, disant :

— Je veux tout savoir, ma Sœur, c'est un père qui vous supplie, répondez !

— Que voulez-vous que je vous dise, répliqua-t-elle un peu effrayée par la brusquerie de l'interpellation.

— Racontez-moi les débuts de cette maladie : quelles sont les causes qui l'ont amenée ?

Sans formuler la moindre accusation elle fit connaître l'abandon dans lequel avait été tenue cette enfant au cœur si aimant. En les adoucissant, elle renouvela les confidences qu'elle avait reçues.

— Mme la marquise venait-elle la voir souvent ?

— Bien rarement; du reste, ce n'était pas regrettable; sa présence faisait du mal à Hortense.

— A-t-elle été prévenue de l'aggravation du mal ?

— Hier, pendant la nuit, on lui a envoyé un exprès.

— Elle dansait, fit le duc avec un sourire amer... Merci, ma Sœur, je suis assez renseigné !

A la porte, le fiacre qui l'avait amené l'attendait.

— Reconduisez-moi rue de Grenelle-Saint-Germain ? ordonna-t-il.

XIV

LE RETOUR DU MARI

Le marquis de Noireterre rentra dans son hôtel par la grande porte.

En apercevant ce personnage au costume bizarre, le concierge, qui ne le reconnaissait pas, voulut lui barrer le chemin.

— On n'entre pas comme cela ici; que désirez-vous ? Votre nom ?

— Je veux pénétrer chez moi, répondit-il en l'écartant du geste. Reconnaissez-moi, je suis votre maître.

— Monsieur le marquis! fit le cerbère ahuri, en voilà une surprise! Puis, ne trouvant pas d'autres paroles pour traduire son émotion, il courut à la sonnette qui annonçait les visites.

Impérieusement, M. de Noireterre lui ordonna de n'en rien faire.

— Mme la marquise est-elle levée ? demanda-t-il.

— Je l'ignore, mais il fait jour chez elle; on vient d'ouvrir les fenêtres de sa chambre à coucher.

— C'est bien, et il se dirigea vers le grand escalier.

— Faut-il avertir la femme de chambre de Mme la marquise d'avoir à prévenir sa maîtresse ?

— Inutile, je tiens à la surprendre moi-même.

Sur l'escalier, il rencontra quelques domestiques occupés à remettre tout en ordre. C'étaient des serviteurs nouveaux. Aucun d'eux ne le connaissait. Ils regardèrent passer cet étranger, curieusement; ils eurent bien la tentation de l'arrêter, mais sa démarche était si assurée, son regard si dominateur, qu'ils se rangèrent pour lui faire place. Leur stupéfaction devint intraduisible, lorsqu'ils le virent franchir le petit salon qui précédait l'appartement de la marquise.

— En voilà un qui ne se gêne guère, observa un valet de pied.

— Après tout, cela ne nous regarde pas, continua un autre domestique, c'était l'affaire du portier. S'il est absent de sa loge, tant pis pour lui.

M. de Noireterre, après avoir traversé la pièce qui conduisait chez sa femme, frappa à la porte.

— Entrez, répondit aussitôt une voix.

Mme de Noireterre était au lit ; elle comptait y rester encore pour se reposer des fatigues de la nuit.

Elle n'avait attaché aucune importance au heurt qu'elle avait entendu, s'imaginant que c'était sa camériste qui venait prendre ses ordres pour sa toilette du matin.

En dépit de son accoutrement, de la longue barbe qu'il portait, des changements qui s'étaient opérés dans sa personne, du premier coup d'œil elle reconnut son mari.

— Vous, vous ! s'écria-t-elle en se dressant pâle et frissonnante comme si elle eût aperçu la tête de Méduse.

— Oui, madame, c'est moi qui reviens vous demander compte du dépôt que je vous avais confié : Ma fille ? Qu'avez-vous fait de ma fille ?

Il avait fait trois pas en avant, fixant d'un air sombre celle qui l'écoutait.

Elle tressaillit et, balbutiante, répondit :

— Hortense est dans le pensionnat où vous l'avez placée vous même.

— J'arrive de Ville-d'Avray, madame, ma fille y est encore, mais ce n'est plus qu'un cadavre !

— Morte, grand Dieu !

— Ne feignez pas la surprise : cette nuit on est venu vous avertir qu'elle était agonisante; mais vous aviez mieux à faire qu'à courir auprès d'elle : vous dansiez !!!

Quelle que fût son audace, elle courba la tête, elle cherchait des excuses sans en pouvoir trouver.

Lui, il était toujours devant elle, sombre et implacable : elle avait peur; enfin, faisant un effort, elle dit :

— Ce que vous m'apprenez me bouleverse : j'étais si loin de m'attendre à cela! Il ne faut pas me juger trop sévèrement. Hier, c'est vrai, on m'a écrit qu'elle était plus souffrante, mais je ne m'attendais pas à une aussi prompte catastrophe; puis je n'étais pas libre, je ne m'appartenais pas, je me devais a mes invités.

— Oui, je sais, madame, vous célébriez gaiement votre veuvage. Mais le mort est revenu, et, comme il vous l'a crié en entrant, il répète : Qu'avez-vous fait de ma fille ?

Elle avait un peu repris courage en voyant la colère qu'elle redoutait, s'épancher en paroles.

— Hortense, dit-elle, était d'une constitution délicate comme sa mère. Je ne suis point responsable, après tout, si elle a succombé à sa faiblesse originelle.

(*A suivre.*) L. VÉRAN.